

fonctionnement de la confrérie locale de Saint-Sébastien. Les miniatures, peintes en 1467-1468 dans l'entourage du Maître de Johannes Gielemans, figurent Charles le Téméraire en prière devant le martyr de saint Sébastien : la dévotion du duc pour le sanctuaire de Linkebeek est attestée, notamment, par le don à l'église de son propre buste, une imposante pièce d'orfèvrerie commandée au fameux Gérard Loyet. – J.D.

☞ E. BURKART, *Kreuzzug als Selbstbeschreibung. Burgundische Statuspolitik in den spätmittelalterlichen Traktaten des Jean Germain*, Heidelberg, 2020 (*Pariser Historische Studien*, 117).

¶ Le présent ouvrage constitue la publication de la thèse de doctorat d'E. Burkart réalisée sous la direction du Prof. H. Müller (UFRancfort-sur-le-Main). La thèse a pour objet central les trois traités (*Trésor des simples*, *Mappemonde spirituelle* et *Liber de virtutibus*) écrits par Jean Germain alors qu'il était chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Pour analyser ces documents, l'A. propose une méthode d'analyse séquentielle dans une perspective d'analyse du discours. L'idée de base est une interprétation du texte le long de l'axe temporel de son développement dans le but d'identifier les schémas d'écriture de l'auteur. Ainsi, le travail consiste en une lente progression par étapes pour trouver les figures et structures latentes, à l'aide desquelles la construction du texte peut être comprise et expliquée. Par la suite, les résultats peuvent être intégrés dans une figure explicative, qui dans le cas présent, est la volonté ostentatoire de défendre la foi à la cour de Philippe le Bon. L'observation initiale d'E.B. porte sur la mise en scène de Philippe le Bon en tant que *defensor ecclesiae* qui est évaluée dans la recherche tantôt comme un élément du traditionalisme, tantôt comme une revendication normative non satisfaite, ce que l'A. appelle une « crise de représentation ». Ce dilemme est difficile à résoudre, car dans le cas du duc de Bourgogne, se pose le problème méthodologique de l'absence de correspondance ou d'ego-document qui pourraient nous éclairer sur les motivations personnelles de Philippe le Bon pour la lutte contre les « ennemis de la foi ». Toutes les sources concernant les projets de croisade appartiennent soit au groupe des documents administratifs, soit à celui des documents représentant le pouvoir princier, qui sont directement liés à la mise en scène délibérée du « mythe bourguignon ». Ce qui reste, ce sont les textes de l'entourage du duc, qui peuvent renseigner sur les systèmes de connaissances dans lesquels le projet d'une croisade s'inscrit. Pour ce faire, E.B. a choisi les textes de Jean Germain, dont la carrière fut dès le début, dans les années 1420, étroitement liée à ce projet et à la personne du duc. La thèse est divisée en dix chapitres et une annexe contenant la transcription de passages choisis des trois traités. Le livre comporte également treize illustrations des manuscrits, la liste de leurs provenances, une bibliographie et un index. L'introduction décrit brièvement la problématique entre les enjeux de rang et de pouvoir du duc de Bourgogne et la mise en scène de la cour de Bourgogne en tant que protecteurs de la foi. Viennent ensuite des réflexions sur les emprunts méthodologiques à la science sociale et leur application à la science historique. Les troisième et quatrième chapitres introduisent le contexte bourguignon et la biographie de Jean Germain. Burkart se concentre ensuite sur le Concile de Bâle et le chapitre de l'ordre de la Toison d'or de Mons, car Jean Germain est intervenu activement lors de ces deux assemblées en faveur d'une élévation et d'une affirmation du rang du duc de Bourgogne et de la promotion du projet de croisade. Les chapitres 7, 8 et 9 sont ensuite consacrés à la lecture intensive des trois traités, dont les résultats sont présentés à la fin de chacun des chapitres et regroupés pour finir dans le chapitre 10. Le cœur du travail consiste en une analyse fine des trois traités que Burkart place dans une perspective commune à travers la croisade qui est la clé de voute de l'écriture de soi (*Selbstbeschreibung*) du pouvoir bourguignon. L'écriture des traités débute par le conflit de préséance de 1433/34 entre le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne lors du Concile de Bâle et s'achève lors du chapitre de l'ordre à Mons en 1451. Le plus volumineux des trois traités est le *Trésor des simples* (1447/1451) et prend la forme d'un dialogue entre un chevalier chrétien et un chevalier musulman, qui se conclut par une réfutation de l'islam. Pour ce faire, Jean Germain s'est appuyé sur les travaux de traduction du Coran et des traités sur l'islam initiés par Pierre le Vénérable. La plus grande partie du *Trésor des simples* comprend une représentation du christianisme avec une description de l'expansion géographique de la foi chrétienne dans l'ordre chronologique, appelant à la reconquête des régions, désormais sous domination musulmane, que Jean Germain justifie de légale et nécessaire. En déclarant la défense de

la foi comme faisant partie du bien commun et donc de la légitimation du pouvoir séculier, Jean Germain confère à la croisade, selon E.B., une dimension supplémentaire en faveur du rang et du pouvoir des princes, ici le duc de Bourgogne. La *Mappemonde spirituelle* (1449) a été écrite parallèlement au *Trésor des simples* et reprend le thème de l'expansion géographique de la foi. La carte du monde contient une énumération de tous les protagonistes du christianisme connus de l'auteur classés par ordre géographique. L'œuvre était accompagnée d'une carte dans le style d'une *mappemonde*, représentée dans la miniature de dédicace du codex de Lyon, mais qui a malheureusement été perdue. Selon Burkart, Jean Germain nous renseigne sur son intention d'écriture dans le prologue : il voulait rendre publique la connaissance des histoires des saints et des martyrs – trop souvent cachée et inaccessible – et la rendre tangible au moyen d'une carte du monde. Selon E.B., la mappemonde fonctionne en quelque sorte comme un condensé et une visualisation expérimentale du traité précédent. Le dernier traité du *Liber de virtutibus* (1452) est rédigé en latin et s'adresse à Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon. Selon l'A., l'intention de Jean Germain n'est pas l'instruction du fils mais l'idéalisation du règne du père. E.B. renverse ainsi la lecture du traité faite jusqu'à présent. Le traité commence par les vertus du duc, à savoir *religio, prudentia, iustitia, temperantia* et *fortitudo*. Le chapitre sur la *fortitudo* est suivi d'un récit chronologique des actes de Philippe le Bon, qui commence avec sa prise de pouvoir en 1419 et se poursuit jusqu'à l'achèvement de la dernière version du traité en 1452. Le récit met l'accent sur la gestion des conflits militaires et l'acquisition considérable des territoires par Philippe le Bon. Selon E.B., le traité oscille entre le genre d'un miroir princier et une description panégyrique de la personne de Philippe le Bon. En outre, en soulignant la vertu de ce dernier et son engagement envers la protection de l'Église, ce qui correspond aux caractéristiques du bon gouvernement, Jean Germain construit un pont argumentatif avec le *Trésor des simples*. Le traité se termine par un chapitre moralisateur, qui a été lu jusqu'à présent dans le sens d'un conflit personnel entre le duc et Jean Germain. E.B. propose ici de manière convaincante de lire le chapitre comme l'expression d'une *correction* qui aurait pu être présentée au duc lors d'un chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Dans ce contexte, la réprimande perd son caractère conflictuel et s'adresse plutôt indirectement à son fils, Charles, en tant que chevalier de la Toison d'or. Le travail d'E.B. est une contribution cohérente à un thème bien établi de la représentation du rang et du pouvoir des ducs de Bourgogne. La thèse peut être lue à trois niveaux. Tout d'abord, elle se caractérise par la lecture précise et minutieuse des trois traités de Jean Germain. La méthode utilisée par l'A. induit que la lecture ne nécessite pas de connaissances contextuelles externes au préalable afin de pouvoir identifier les schémas d'écriture, ce qui augmente leur valeur heuristique. De cette façon, il peut être évité de répéter inconsciemment les modèles explicatifs existants, ce qui est le premier résultat du travail. Deuxièmement, à partir de la juxtaposition des schémas des trois traités, E.B. est capable de rendre plausible, comme une stratégie cohérente d'écriture de soi par Jean Germain via la réception de mécanismes plus anciens de légitimation féodale du pouvoir, et l'intégration de l'*altérité* religieuse et de l'*auto-façonnage* (p. 362). Cette dernière concerne aussi bien Philippe le Bon, que Jean Germain. Le succès de la construction de *defensor ecclesiae* se mesure à la façon dont la recherche a identifié Philippe le Bon et la cour bourguignonne comme archétypes de « combattants contre les infidèles ». Troisièmement, dans ce contexte, la différence soulevée par la recherche entre la revendication normative et la pratique politique se dissout, car il suffisait à Jean Germain d'affirmer l'engagement de Philippe le Bon envers la croisade auprès des princes européens pour gagner la légitimité du rang du duc souverain (p. 368). E.B. place les résultats dans le contexte plus large de l'inventaire considérable des moyens des ducs de Bourgogne permettant d'accroître leur propre représentation de soi, des ambassades aux campagnes militaires, en passant par les pas d'armes, la littérature, l'architecture et la culture festive. Il s'agissait d'établir un pont vers ces formes d'interaction de la cour, en partant de la forme de stylisation de soi en tant que *defensor ecclesiae* mise en évidence par E.B., afin d'établir des liens entre la construction identitaire bourguignonne et les formes d'habitation du soi noble, en se référant aux textes de Jean Germain et en les traduisant en pratique (ordre de la Toison d'or). À partir de là, on peut se demander dans quelle mesure la vision de l'ordre comme étant au service du duc et sécularisé (sans services caritatifs ou missionnaires), dans lequel les nobles étaient admis pour leur service à la cour, peut être comprise comme une communauté dans laquelle on pratiquait peut-être une forme « naïve » de religiosité, mais qui était pratiquée avec sérieux par le service aux œuvres et le culte voué à la Vierge, à la croix et à saint André. Reste la question de savoir si ce culte apaisé s'est

poursuivi au-delà de l'époque de Jean Germain, les années 1460 étant marquées par la réapparition du désir d'acquisitions territoriales. – N.B.

☞ *Troyes 1420. Un roi pour deux couronnes*, dir. A. BAUDIN et V. TOUREILLE, Gand-Troyes, 2020.

¶ Publication accompagnant une exposition éponyme produite par le Conseil départemental de l'Aube, à Troyes (Hôtel-Dieu-le-Comte), ce catalogue offre une belle synthèse autour de cet acte diplomatique fondamental qui, loin d'apporter paix et réconciliation en France, va cristalliser le conflit entre partisans du roi anglais Henri V et ceux du dauphin Charles (VII), déshérité par son père au profit du premier qui allait devenir son gendre. Cinq axes charpentent l'ouvrage : le contexte politique (1407-1419), le traité *stricto sensu* (1420), le contexte champenois durant la première moitié du XV^e siècle, la guerre et l'œuvre de reconquête autour du traité, la mémoire du « honteux traité ». La place nous manquant ici pour détailler les nombreuses études et notices renfermées dans ce volume, épinglons seulement les contributions de nos membres. L'introduction, situant le contexte politique et militaire de l'époque, est dressée par P. Contamine, dont on ne peut que regretter plus vivement la récente disparition (p. 18-23). Pour sa part, B. Schnerb évoque les principaux jalons qui devaient déboucher sur la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons (p. 28-33). De son côté, A. Marchandisse établit, dans une chronologie serrée entre le meurtre de Montereau et le traité de Troyes, les étapes du basculement bourguignon vers une alliance anglaise (p. 42-47). M. Kintzinger s'arrête sur le point de vue du roi des Romains Sigismond (p. 90), tandis que P. Contamine s'intéresse au profil de Jean de Rinel, secrétaire de Charles VI et rédacteur du traité (p. 98). Enfin, V. Toureille – par ailleurs co-commissaire de l'exposition – retrace, de l'Orléanais à la Champagne, l'itinéraire du sacre qui devait rétablir le Dauphin dans ses prétentions sur la Couronne de France (p. 280-285). Ajoutons-y les notices réalisées par É. Bousmar, (n^{os} 167, 168), P. Contamine (n^{os} 52, 148, 151, 153, 154, 170), B. Léthenet (n^o 6), A. Marchandisse (n^{os} 7, 11, 16, 35, 43, 143, 149), B. Schnerb (n^{os} 12, 144, 176) et V. Toureille (n^{os} 15, 49, 145, 152). – G.D.

☞ É. BOUSMAR, La tenure de Dame Agnès et les pauvres de Mousty. Les deux plus anciens chirographes conservés d'un village brabançon (1351 et 1361), dans *Revue d'Histoire du Brabant wallon. Religion, Patrimoine, Société*, t. 32/4, 2018, p. 243-270.

¶ Deux documents exceptionnels du XIV^e siècle, conservés dans les archives paroissiales de l'église Notre-Dame de Mousty, permettent d'éclairer les origines lointaines de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui, avant de devenir un site universitaire, distinguait notamment les villages de Mousty et de Limelette. Ces deux chirographes édités, traduits et analysés par l'A. nous informent non seulement sur les pratiques de l'écrit en Brabant wallon à la fin du Moyen Âge, qui s'appuyaient davantage sur l'autorité des échevins que sur l'expertise des notaires, mais aussi sur l'organisation de l'échevinage et sur la perception du territoire, grâce à l'action juridique qu'ils consignent. Le document de 1351 porte sur la constitution d'une rente en faveur de Dame Rixain ou Rixe et ses successeurs, sur une tenure possédée par Dame Agnès de Baleir et prend les échevins de Mousty à témoin, tandis qu'une part du bénéfice de la rente doit être versée à la table des pauvres du village. Celui de 1361 porte sur la cession d'une maison et de son courtil par les *mambours* de la table des pauvres au curé de Mousty et à son ayant-droit, contre la reprise des dettes de la tenure par celui-ci et le versement annuel d'un muid de blé aux pauvres de Limelette et de Mousty. L'étude fait le point sur la pratique du chirographe et sur les variantes des graphies et du vocabulaire en usage à l'époque. – É.L.-D.

☞ M. MARCHAL, L'édition de *Blanchardyn and Eglantine* par Wiliam Caxton (Westminster 1489), dans *Les premiers imprimés français et la littérature de Bourgogne (1470-1550)*, éd. J. DEVAUX, M. MARCHAL et A. VELISSARIOU, Paris, 2021, p. 117-138.

¶ L'étude porte sur la traduction en anglais d'une mise en prose bourguignonne élaborée dans l'entourage de Philippe le Bon, *Blancardin et l'orgueilleuse d'amours*, à la demande de Marguerite Beaufort, duchesse de Somerset et mère d'Henri VII, auprès de William Caxton qui, dans son